



C

O

P

21

COMPRENDRE
la conférence de Paris
sur le climat

} réseau
action
climat france



Sommaire

Sepembre 2015

Rédacteurs

Célia Gautier, Alix Mazounie.

Appui à la rédaction et à la relecture

Anne Bringault, Simon Coquillaud, Morgane Créach, Cyrielle Denhartigh, Jérôme Frignet, Pierre Gineste, Charlotte Izard, Valéry Laramée de Tannenberg, Lorelei Limousin, Delphine Lévi-Alvarès, Odile Meuvret, Jean-Pierre Moussaly, Marion Richard, Rémi Traversier, Joël Vormus.

Graphisme

solenmarrel.fr

Impression

Galaxy

Photo couverture: *Action Moving Planet dans le cadre d'une journée d'action mondiale pour le climat, le 24 septembre 2011 / 350.org / Greenpeace / © Nicolas Chauveau*

Publication réalisée avec le soutien de

Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et Ministère de L'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie



Toute reproduction même partielle de ce document est interdite sans l'accord exprès du Réseau Action Climat.

Introduction	4
Qu'est-ce que la « COP » et à quoi sert-elle ?	6
Les principaux enjeux de la COP21	8
Pourquoi faut-il limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en deçà de 2°C ?	10
Pourquoi un accord international sur le climat est-il indispensable ?	12
Quels choix énergétiques devons-nous faire pour lutter contre les changements climatiques ?	14
Pourquoi faut-il fermer la porte aux « fausses solutions » pour le climat ?	16
Que doivent faire les pays pour limiter le réchauffement en deçà de 2°C ?	20
Comment s'assurer que les États respecteront leurs engagements ?	23
Quelles contributions des secteurs économiques pour réduire les gaz à effet de serre ?	24
Pourquoi faut-il aider les pays les plus vulnérables à s'adapter au dérèglement climatique ?	33
Où trouver de l'argent pour le climat ?	36

Introduction

La lutte contre les changements climatiques représente un défi planétaire, qu'aucun État ne peut relever seul. Elle exige donc, au niveau international, que soient mis en place des mécanismes de coopération et de solidarité. C'est justement l'objet des négociations internationales sur le climat, qui existent depuis plus de 20 ans. La « COP21 » (ou 21^e conférence des Nations unies sur les changements climatiques), qui aura lieu à Paris en novembre et décembre 2015, représente une étape cruciale à deux égards :

- Accélérer les efforts de réduction d'émissions de gaz à effet de serre des pays, de sorte que le réchauffement de la planète soit limité bien en deçà de 2°C d'ici la fin de ce siècle. C'est le niveau de réchauffement au-delà duquel la Communauté internationale¹, s'appuyant sur les travaux des scientifiques, craint un emballement qui serait catastrophique pour les populations et les écosystèmes ;
- Aider les populations les plus démunies qui subissent déjà de plein fouet les conséquences des changements climatiques.

Un accord international reste indispensable pour parvenir à une vision partagée entre tous les pays et instaurer une solidarité envers les populations les plus vulnérables de la planète. Mais la conférence de Paris, malgré son importance, ne pourra, à elle seule, répondre à l'ampleur du défi climatique.

Nos modes de consommation et de production d'énergie sont les principaux responsables du dérèglement climatique. Ainsi, pour réduire de manière drastique les émissions de gaz à effet de serre, les pays devront enclencher un changement radical : d'un système actuellement fondé sur la surconsommation énergétique et l'utilisation d'énergies polluantes et dangereuses, il faudra basculer vers une économie moins consommatrice d'énergie et reposant sur

les énergies renouvelables. Notre modèle agricole et alimentaire, également fortement émetteur de gaz à effet de serre notamment à cause de l'élevage et des engrais azotés, devra aussi évoluer vers un système plus soutenable.

Cette transition vers un autre modèle de consommation et de production passe d'abord, dans chaque pays, par des mesures mises en place par l'État, ainsi que par l'action des villes et des régions, des communautés rurales, et par la mobilisation des citoyens.

Tous les niveaux de décision politique et économique doivent se mobiliser, sans attendre l'entrée en vigueur du nouvel accord sur le climat, prévue pour 2020. L'action renforcée de chaque pays face au réchauffement climatique constituera le terreau d'un accord mondial efficace. Elle doit s'enraciner dans l'ensemble des territoires, dans chaque décision qui sera prise – qu'elle concerne le passage de moyens de transport polluants à une mobilité durable, nos modes de consommation et de production, nos accords économiques bilatéraux et internationaux, notre fiscalité, dans les choix d'investissement des entreprises ou encore dans les soutiens accordés par les banques publiques et privées.

Heureusement, les solutions au dérèglement climatique sont connues, accessibles, créatrices d'emplois et porteuses d'un avenir meilleur. À condition que les gouvernements écoutent les citoyens et les acteurs publics et privés porteurs d'initiatives sérieuses contre les changements climatiques. Ils sont de plus en plus nombreux à réclamer une transformation en profondeur de nos économies et à proposer des solutions adaptées aux besoins locaux, respectueuses des droits humains et sans danger pour le climat et les écosystèmes.

¹ Niveau qui repose sur les données contenues dans les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Cependant, un tel niveau de réchauffement comporte déjà de lourds impacts, pour certains irréversibles, vis-à-vis des populations, de la biodiversité et des économies.

Qu'est-ce que la « COP » et à quoi sert-elle ?

LA CONVENTION DE L'ONU SUR LE CLIMAT

Les États négocient et prennent des décisions sur les réponses à apporter au problème des changements climatiques dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La « CCNUCC », ou « Convention Climat » a été adoptée en 1992 au premier sommet de Rio, en même temps que les conventions sur la désertification et la biodiversité. Elle a pour objet de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre (GES) à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse et irréversible du système climatique.

Elle contient des principes phares pour guider l'action des pays en ce sens :

- un principe de solidarité : la Convention appelle les pays développés à appuyer, financièrement et technologiquement, les pays en développement ;
- un principe dit de « responsabilité commune mais différenciée » des États. Celui-ci signifie que si tous les pays sont et seront touchés par les changements climatiques, ils ne portent pas tous la même responsabilité dans l'apparition du dérèglement climatique et que les plus responsables doivent donc fournir le plus d'efforts.

LA COP

La COP signifie en anglais la « Conference of the Parties » (« Conférence des Parties »). Pendant deux semaines, elle rassemble les 195 États ayant ratifié la Convention Climat. Ils y négocient et adoptent des décisions et veillent à leur suivi.

Les COP ont lieu quasiment chaque année depuis l'adoption de la Convention Climat en 1992, et toujours en novembre-décembre. La Conférence de Paris sera la 21^e COP. Généralement, le continent d'accueil de la COP change chaque année. En 2013, elle s'est déroulée à Varsovie (Pologne) et en 2014, à Lima (Pérou). En 2016, après Paris, la COP22 se tiendra au Maroc.

Les COP ont permis de créer un cadre international sur l'action climatique, par exemple le Protocole de Kyoto qui fixe pour certains pays industrialisés des objectifs chiffrés de réduction de leurs émissions² ou la mise en place d'un « Fonds Vert pour le climat » dont l'objet est de financer des projets d'adaptation et de transition énergétique dans les pays en développement. Lors d'une COP, les décisions sont prises par consensus. Par conséquent, les représentants des pays (d'abord les négociateurs techniques et les diplomates, puis les ministres), doivent négocier jusqu'à ce qu'ils tombent d'accord à 195 pays.



LES ACTEURS DE LA COP

Les COP rassemblent de nombreux groupes d'acteurs, chacun étant identifié par la couleur de son badge : les négociateurs et gouvernants de chaque pays (qui sont les seuls à pouvoir accéder à tous les espaces de négociation) ; les scientifiques, chercheurs et experts ; les associations de protection de l'environnement et de développement ; les représentants des groupements de femmes, d'agriculteurs, de jeunes, de populations autochtones ; les organisations intergouvernementales, les entreprises, les collectivités territoriales, et les médias. Les collectivités territoriales sont représentées par des associations qui les fédèrent et défendent notamment leur rôle essentiel dans l'impulsion et la mise en œuvre de politiques de lutte contre les changements climatiques. Tous ces acteurs n'ont pas les mêmes pouvoirs de décision. Seuls les représentants des pays négocient. On distingue donc les négociateurs des observateurs.

Au-delà d'être une instance de négociation, une COP est aussi un vaste espace où s'échangent les idées et les bonnes pratiques lors d'événements parallèles (appelés les « side-events »), se créent des coopérations et des initiatives gouvernementales et non-gouvernementales, etc. C'est le moment où tous les acteurs non-étatiques peuvent eux aussi venir annoncer et renforcer leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques. En marge des négociations de la COP, de nombreuses manifestations s'organisent pour rappeler aux décideurs l'importance des décisions qu'ils doivent prendre mais aussi pour pointer du doigt les causes et les solutions aux dérèglements climatiques. Ces manifestations créent une pression citoyenne sur les gouvernements représentés.

² Le Protocole de Kyoto se divise en deux périodes successives d'engagement des pays : 2008-2012, puis 2012-2020. Depuis 2012, seule l'Union européenne et quelques autres pays se sont réengagés au titre du Protocole.

Les principaux enjeux de la COP21

1

Accélérer les efforts maintenant, sans attendre l'entrée en vigueur de l'accord de Paris en 2020

On ne peut attendre la mise en œuvre du futur accord de Paris, prévue pour 2020, pour s'attaquer très sérieusement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sinon, le seuil de 2°C sera rapidement hors d'atteinte. Heureusement, de nombreuses solutions sont à portée de main :

- Fixer des objectifs de réduction d'émission aux secteurs du transport international maritime et aérien et au secteur des gaz réfrigérants qui ont un fort pouvoir de réchauffement ;
- Cesser de subventionner les causes des changements climatiques, comme les énergies fossiles, et réorienter les investissements des acteurs privés et publics vers de « vraies solutions » ;
- Lutter contre la déforestation ;
- Transformer notre modèle agricole et alimentaire ;
- Réduire notre consommation de ressources et nos déchets, et mettre fin au gaspillage ;
- Développer l'accès à l'énergie via le déploiement des énergies renouvelables, plutôt que de construire des centrales thermiques polluantes ;
- Promouvoir l'efficacité et la sobriété énergétique.

2

Créer un cadre international pour l'action des États contre le réchauffement climatique

La lutte contre les changements climatiques est un effort de longue haleine, qui s'étalera sur une grande partie du XXI^e siècle. Or, les engagements des pays sur la réduction des gaz à effet de serre, adoptés à Paris, ne constitueront qu'une première étape (jusqu'à 2025 ou 2030). L'accord de Paris devra durer bien au-delà de cette échéance, tout en s'adaptant aux évolutions des effets des changements climatiques, et à celles de la science et des nouvelles technologies. Il devra poser un cadre amenant les pays à présenter régulièrement de nouveaux engagements. Il est essentiel que les pays se réengagent souvent (idéalement, tous les 5 ans) pour accélérer leurs efforts de réduction de GES.

3

Prendre des engagements nationaux de réduction des gaz à effet de serre, pour maîtriser le réchauffement en-deçà de 2°C

Tous les États sont invités à se fixer des objectifs de réduction ou limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre pour la période après 2020. Ils doivent annoncer ces objectifs bien avant la conférence de Paris afin que la société civile et les autres États aient le temps de juger si ces engagements suffisent. Bien entendu, chaque pays contribue en fonction de sa responsabilité en termes d'émissions, et de ses capacités à agir. Ainsi, un pays pauvre et encore faiblement pollueur n'aura pas à réduire drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre, mais devra plutôt investir dans un développement reposant sur des énergies renouvelables et un usage efficace de l'énergie.

4

Dégager des financements pour aider les pays les plus pauvres à lutter contre les impacts des changements climatiques

La Convention prévoit que les pays développés accompagnent les pays en développement dans leurs efforts de transition énergétique et d'adaptation face aux impacts des changements climatiques. Aussi, depuis 2009, les pays développés se sont engagés à mobiliser jusqu'à 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Un an plus tard, le Fonds Vert pour le climat a été créé pour financer des projets de réduction d'émissions et d'adaptation dans les pays en développement. Cette année à Paris, les États devront démontrer comment ils tiendront leurs promesses, quelles seront leurs contributions financières après 2020 et d'où seront issus les financements qui leur permettront de tenir ces engagements.

Pourquoi faut-il limiter l'augmentation de la température moyenne de la planète bien en deçà de 2°C ?

Malgré la fixation, en 2010, de la limite de 2°C de réchauffement à ne pas dépasser (soit 450 parties par million (ppm) de GES dans l'atmosphère), les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter au niveau mondial. Pour la première fois, la concentration des gaz à effet de serre a dépassé le seuil des 400 ppm en mai 2014 ! À ce rythme, la limite fatidique des +2°C sera atteinte rapidement.

Malgré cette réalité, les efforts des pays ne s'accroissent pas : nous sommes toujours sur une trajectoire de réchauffement de 3,5°C (d'après le projet « Climate Action Tracker »³).

Les scientifiques, rassemblés dans le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), pointent du doigt les effets déjà visibles du dérèglement en cours, alors que le réchauffement est déjà de +0,85°C. La facture est salée pour les populations et les économies. D'après la Banque mondiale, des continents entiers ne seraient pas en mesure de s'adapter à un réchauffement de la température du globe de 4°C en moyenne⁴.

POUR RÉDUIRE LES RISQUES ET LES COÛTS ACTUELS

Les changements climatiques coûtent déjà 1 200 milliards de dollars par an au total, soit 1,6% du PIB mondial et ces coûts pourraient doubler dans les vingt prochaines années. En effet, les changements climatiques vont pro-

bablement décupler le nombre et l'intensité des événements météorologiques extrêmes (typhons, fortes sécheresses, inondations, etc.), ainsi que leurs impacts sur des populations déjà fragilisées, au Nord comme au Sud.

Les aléas climatiques et catastrophes naturelles causent déjà d'importantes pertes dans les pays vulnérables. Par exemple, en 2011, l'archipel de Tuvalu a déclaré l'état d'urgence nationale et imposé un rationnement en eau pour résister à 9 mois de sécheresse : sur place, les changements climatiques se font déjà fortement ressentir et les îles sont menacées de disparaître par la montée des eaux ! Sans aide internationale, ce pays du centre de l'océan Pacifique n'aurait pas pu y faire face. En 2012, le Sahel a été confronté à une crise alimentaire sans précédent, avec plus de 18,7 millions de personnes souffrant de la faim, en partie à cause d'une violente sécheresse qui a décimé la production agricole dans la sous-région. Ce type d'événements devrait s'accroître sous l'effet des changements climatiques, et encore plus en l'absence de solidarité internationale et d'actions volontaristes sur les gaz à effet de serre. Au total, 32 millions de personnes ont été déplacées en 2012 à cause d'événements extrêmes liés aux changements climatiques.

Les pays riches ne sont pas épargnés par les impacts du dérèglement climatique. Eux aussi subissent des événements climatiques extrêmes, et en payent les conséquences. En 2012, l'ouragan Sandy a causé la mort de



132 personnes à New York et coûté entre 60 et 100 milliards de dollars.

Au total, en 2014, les événements météorologiques et les catastrophes naturelles recensées par les assureurs ont coûté 132 millions de dollars à l'économie mondiale (infrastructures détruites, suspension de l'activité des entreprises, stocks endommagés, etc.)⁵.

POUR RÉDUIRE LES RISQUES ET LES COÛTS FUTURS

Si la communauté internationale n'agit pas drastiquement et rapidement, le GIEC prévoit, dans le pire de ses scénarios, un réchauffement qui pourrait atteindre 5,4°C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle. La fréquence des vagues de chaleur pourrait doubler ou tripler. Le niveau des mers pourrait s'élever de près d'un mètre en 2100 et jusqu'à 3 mètres en 2300.

Cela se traduirait notamment par la disparition des atolls dans le Pacifique, par des migrations forcées et en masse en Afrique, par des crises alimentaires fréquentes en Asie et en Afrique. La production agricole y serait nettement plus affectée que celle des pays développés (majoritairement en zone tempérée), sachant que la population y est beaucoup plus vulnérable. La malnutrition chronique infantile augmenterait

de 23% en Afrique subsaharienne et de 62% en Asie du Sud d'ici 2050, et 600 millions de personnes supplémentaires souffriraient de sous-alimentation d'ici 2080. Pour un réchauffement supérieur à 2°C, ce sont 250 à 500 millions de personnes dans le monde qui pourraient devenir des « réfugiés » climatiques d'ici le milieu du siècle. Avec un mètre de montée des eaux d'ici 2100, un pays comme le Bangladesh verrait 35 millions de personnes déplacées, et 18% du pays serait submergé. Cette situation pourrait constituer un nouveau facteur d'instabilité politique, d'autant plus qu'aucun véritable statut juridique n'est encore défini pour ce nouveau type de réfugiés. Même dans les pays plus riches, les effets des changements climatiques sont risqués : de grandes villes comme Shanghai ou New York sont directement menacées, comme la plupart des métropoles situées sur le littoral.

En France, des tempêtes violentes et de fortes canicules seraient aussi plus fréquentes. Elles endommageraient nos villes, notre agriculture, nos stations balnéaires, notre industrie touristique. Par exemple, l'industrie du ski pourrait être fortement touchée.

Il est donc urgent d'adopter un accord multilatéral qui mette tout en œuvre pour stabiliser le réchauffement bien en-deçà de 2°C d'augmentation de la température. ▲

⁵ 2014 Annual Global Climate and Catastrophe Report Impact Forecasting, Aon Benfield.

³ Climate Action Tracker: climateactiontracker.org

⁴ Série de rapport de la Banque mondiale, « Turn Down the Heat », 2012, 2013, 2014 : www.worldbank.org/en/topic/climatechange/publication/turn-down-the-heat

Pourquoi un accord international sur le climat est-il indispensable ?

À PROBLÈME MONDIAL, SOLUTION MONDIALE

Le dérèglement climatique représente un problème mondial. Il est impossible d'y faire face sans coopération internationale. Seul un accord international peut fixer les mêmes règles du jeu à tous les pays. De plus, un pays est plus susceptible d'agir sur le climat et d'investir dans la transition énergétique s'il sait que son voisin, ou qu'un autre pays à l'autre bout de la planète, agit dans le même sens. Le cadre multilatéral vise donc à s'assurer que toutes les nations contribuent à l'effort collectif.

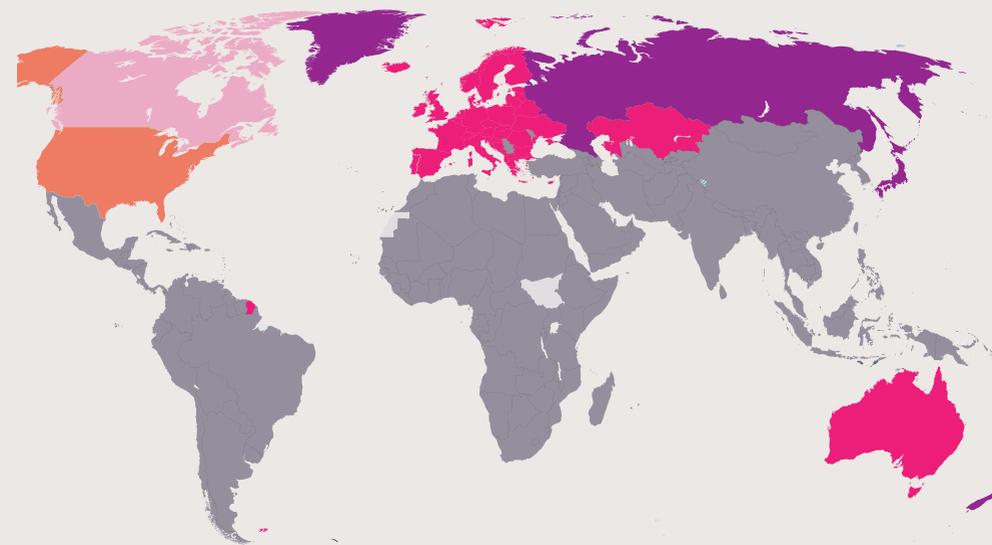
Le cercle onusien permet aussi à chaque pays de faire entendre sa voix puisque la règle est la suivante : un État, une voix. C'est le seul espace où tous les États ont voix au chapitre.

Enfin, l'Onu est un « gendarme » qui peut vérifier si les objectifs fixés sont atteints, bien que cela ne plaise pas à tous les pays. Sous la Convention Climat, chaque pays doit comptabiliser ses émissions de gaz à effet de serre et publier le résultat de ces inventaires auprès des Nations unies.

UN SYSTEME INTERNATIONAL AUJOURD'HUI INSUFFISANT

Aujourd'hui, le cadre établi sous l'Onu pour lutter contre les changements climatiques n'est plus efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en tout cas pas à un rythme suffisant. En 1997, le Protocole de Kyoto a fixé, pour la première fois, des obligations pour les pays développés sur la réduction des gaz à effet de serre (-5% à l'horizon 2012). À ce jour, il reste le seul instrument international et juridiquement contraignant de lutte contre les changements climatiques. Mais il n'a jamais été ratifié par les États-Unis, qui par conséquent n'ont jamais été obligés de réduire leurs émissions. En 2012, le Protocole de Kyoto a été renouvelé pour huit ans, fixant de nouveaux engagements à l'horizon 2020. Mais, il ne concerne plus qu'un petit nombre de pays (ceux de l'Union européenne et quelques autres, soit environ 15% des émissions de gaz à effet de serre mondiales). Le Canada en est sorti en 2012 pour échapper à des sanctions car il était loin d'avoir respecté ses obligations (ses émissions ont augmenté au lieu de baisser). D'autres pays comme le Japon ou l'Australie ont refusé de se réengager pour huit ans. Aujourd'hui, les principales sources de gaz à effet de serre se trouvent

Le Protocole de Kyoto dans sa nouvelle période d'application (2013-2020) :
15% des émissions mondiales de gaz à effet de serre couvertes



- Pays industrialisés qui se sont réengagés jusqu'en 2020 sous le Protocole de Kyoto
- Pays industrialisés qui s'étaient engagés sous le Protocole jusqu'en 2012 mais ne se sont pas réengagés ensuite
- Pays membres du Protocole n'ayant pas d'objectifs contraignants
- Pays industrialisés qui s'étaient engagés sous le Protocole jusqu'en 2012 et sont ensuite sortis du Protocole
- Pays signataires du Protocole qui ne l'ont jamais ratifié

dans les économies émergentes et dans les pays qui ne font pas partie du Protocole comme les États-Unis ou le Canada.

Toutefois, en 2007, les pays se sont accordés pour adopter un nouveau cadre mondial sur les changements climatiques, plus adapté et plus complet. En 2009, le sommet de Copenhague devait aboutir au

premier accord contre les changements climatiques incluant tous les pays mais les négociations internationales ont échoué sur ce point. Après une phase de latence de deux ans, les pays ont fixé à Durban (2011) une nouvelle date pour la signature de cet accord : décembre 2015, à Paris, pour une entrée en vigueur cinq ans plus tard, en 2020.

Quels choix énergétiques devons-nous faire pour lutter contre les changements climatiques ?

🌐 SORTIR DE L'ÈRE DES ÉNERGIES FOSSILES

Aujourd'hui, 80% de l'énergie utilisée dans le monde provient des combustibles fossiles, fortement émetteurs de gaz à effet de serre et principaux responsables des changements climatiques. Le dernier rapport du GIEC (2014) calcule qu'au rythme actuel et pour limiter le réchauffement de la planète en deçà de 2°C, notre « budget pollution » sera épuisé d'ici 20 à 30 ans. Par ailleurs, selon l'AIE, s'en tenir à ce budget nécessite de laisser dans le sol les deux tiers de nos réserves connues en gaz, charbon et pétrole (dont 80% du charbon). Il est donc impératif de sortir de la dépendance aux énergies fossiles responsables des changements climatiques. Le GIEC l'a clairement rappelé, en insistant sur la nécessité et l'urgence de réduire notre consommation d'énergies fossiles, à commencer par le charbon (la plus sale des énergies).

OBJECTIF



BUDGET POLLUTION
1050 GtCO₂

soit environ 20% seulement des réserves mondiales en pétrole, gaz et charbon

🌐 UNE TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DÉJÀ EN MARCHE, MAIS TROP LENTE

La bonne nouvelle, c'est que cette transition a déjà débuté : les investissements publics et privés se multiplient dans les nouvelles technologies comme les énergies renouvelables, qui connaissent un véritable boom au niveau mondial, en particulier dans les pays émergents.

En 2015, les nouveaux investissements dans les énergies renouvelables ont dépassé les nouveaux investissements dans les énergies fossiles. Dans de nombreux pays, l'éolien et le solaire photovoltaïque sont désormais des alternatives compétitives par rapport aux énergies sales. Leur prix a chuté très rapidement ces dernières années et leur développement est encouragé par les problèmes de pollution de l'air. Des centrales au charbon sont abandonnées et fermées partout dans le monde parce qu'elles ne sont plus rentables, et certaines banques, privées ou institutionnelles, abandonnent le financement de nouvelles centrales. Nous savons aussi produire des modes de transport plus propres et plus efficaces (transports en commun, trains, véhicules moins consommateurs de carburant, etc.), et des bâtiments plus confortables et plus économes en énergie. Ces révolutions s'accompagnent de la création de centaines de milliers d'emplois rien qu'en Europe. À l'échelle mondiale, le

© Greenpeace



Le top 10 des multinationales responsables des changements climatiques

solaire pourrait créer 6,3 millions d'emplois, et l'éolien 2,1 millions. Une meilleure efficacité énergétique entraînerait en outre une réduction des prix et de la consommation. Cette transition renforcerait également l'autonomie énergétique.

En France, une récente étude de l'Ademe⁶ montre qu'il est possible d'arriver à 100% d'électricité renouvelable, sans que ce soit beaucoup plus cher que le scénario de la loi de transition énergétique (réduction du nucléaire à 50% du mix électrique en 2025). Si la transition vers un nouveau modèle de développement, plus sobre en énergie

et basé sur les énergies renouvelables, est en marche, le risque est qu'elle s'opère de manière trop lente pour nous mettre à l'abri d'un emballement de la machine climatique. Evidemment, les entreprises concernées par un tel changement (les producteurs pétroliers et gaziers en particulier, tels qu'Exxon Mobil, Shell, British Petroleum, Total, Sinopec Group, etc.) s'affairent dans toutes les capitales du monde et à l'Onu pour ralentir, voire empêcher, cette transformation. C'est pour cela qu'il est indispensable que l'accord de Paris envoie un signal très clair aux investisseurs. ▲

⁶ Ademe, « Vers un mix électrique 100% renouvelable en 2050 », 2015. www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/rapport100enr_comite.pdf

Pourquoi faut-il fermer la porte aux « fausses solutions » pour le climat ?

Les acteurs économiques sont des acteurs clé de la transition énergétique, pour investir et innover. Mais, par leurs choix d'investissements, ils ont une responsabilité particulière vis-à-vis du dérèglement climatique.

Deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont aujourd'hui attribuables à seulement 90 entreprises multinationales détenues par des investisseurs privés et/ou des États, majoritairement dans le secteur des énergies fossiles⁷. Les intérêts économiques qui sont en jeu sont phénoménaux et les réseaux d'influence extrêmement puissants.

Dans le cadre de la COP21 et de l'Agenda des solutions porté par la France, il existe un risque de voir se multiplier les tentatives de « greenwashing » ou de récupération par les entreprises de l'alibi climatique pour gagner de nouvelles parts de marché. Parfois, avec le soutien direct ou indirect des États.

Pour les producteurs d'électricité et les entreprises des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz), il s'agit de faire croire au monde que les énergies fossiles peuvent encore être une solution, alors que leur responsabilité est avérée et que leur épuisement est annoncé. Pour d'autres, parfois les mêmes, il s'agirait de présenter leurs technologies comme une solution face aux changements climatiques alors qu'elles ne contribuent pas à la réduction durable des gaz à effet de serre et

à la transition énergétique, et/ou qu'elles font peser des risques importants pour l'environnement et pour les populations. Il faudra donc séparer les vraies alternatives des fausses solutions qui constituent une fuite en avant telles que : le nucléaire, le captage et le stockage du carbone, le mythe du « charbon propre », les organismes génétiquement modifiés (OGM), les agrocarburants industriels, la prédominance du modèle agro-industriel dans l'Alliance mondiale pour l'agriculture intelligente face au climat (GACSA), les gaz de schiste, etc. Souvent grassement subventionnées, ces fausses solutions absorbent des ressources publiques qu'elles détournent des investissements dans les vraies alternatives pour la transition écologique et sociale.

L'objet même d'un accord multilatéral sous l'égide de l'Onu est de servir l'intérêt général et non les intérêts privés. L'accord doit donc faire en sorte que ces « fausses » solutions ne prennent pas place dans le futur mix énergétique mondial et absorbent des ressources publiques. Il appartient aux gouvernements de forger à Paris un accord multilatéral reposant sur un mix énergétique sans risque pour le climat, l'environnement et les hommes et qui soit créateur d'emplois.



© Flickr - chormania

⁷ Source : Carbon Majors Project, 2013 : carbonmajors.org

TOUR D'HORIZON DE FAUSSES SOLUTIONS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Les agrocarburants

Le développement des agrocarburants à grande échelle a des impacts directs sur la sécurité alimentaire des populations des pays du Sud. En effet, les entreprises du Nord ont utilisé des terres arables au Nord et au Sud pour la production d'agrocarburants alors que ces terres étaient nécessaires à la production alimentaire. Cela a entraîné une modification de l'usage des sols, notamment dans les pays du Sud où il est plus difficile pour les paysans de faire valoir leurs droits. En conséquence, certains paysans se sont vus dépossédés de leurs terres agricoles et l'accaparement des terres causé par la consommation d'agrocarburants dans les pays du Nord aggrave l'insécurité alimentaire.



Les OGM

De même, les OGM sont souvent présentés comme étant une solution possible au dérèglement climatique, avec l'argument de la création de semences résilientes face aux intempéries (très fortes chaleurs, sécheresses, inondations, etc.). Outre la gravité des impacts environnementaux avérés des OGM et leurs risques pour la santé humaine

et animale, ceux-ci accentuent la pauvreté et l'exclusion des paysans, puisqu'il faut racheter des graines chaque année. Or, qui dit pauvreté, dit vulnérabilité face aux aléas climatiques. Les OGM sont conçus pour renforcer une agriculture intensive et capitaliste déjà dominante. Celle-là même qui échoue à éradiquer la faim dans le monde et qui représente aujourd'hui l'une des premières sources d'émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques. Enfin l'argumentaire des industriels selon lequel les OGM permettent d'utiliser moins de pesticides est faux, comme le montre le désastre écologique, sanitaire et humain en cours en Argentine, causé par la production de soja génétiquement modifié.

Les gaz de schiste

Certains pays pensent que les gaz de schiste sont la panacée pour assurer un approvisionnement énergétique et limiter les importations d'énergie, tout en réduisant les gaz à effet de serre. La Pologne notamment, souhaite que l'Europe investisse dans ce combustible fossile non conventionnel. Or le postulat selon lequel les gaz de schiste seraient plus propres que le pétrole ou le charbon est sévèrement remis en cause par les scientifiques. Tout d'abord, l'impact environnemental des techniques d'extraction de ces gaz (fracturation hydraulique) est bien connu. En termes de gaz à effet de serre, certaines études montrent que les gaz de schiste sont tout aussi polluants, sinon plus, que le charbon, du fait d'un relâchement important de méthane, un gaz présentant un coefficient de réchauffement supérieur de 25 fois à celui du dioxyde de carbone, pendant l'exploitation.



Le nucléaire

L'électricité nucléaire, perçue comme moins émettrice de gaz à effet de serre et promue comme une solution « propre », génère en réalité de multiples nuisances. Outre la pollution liée aux mines d'uranium et le rejet autorisé de substances radioactives et chimiques dans l'environnement, elle produit des déchets extrêmement toxiques qui resteront dangereux pendant des millions d'années. Le risque d'accident ne peut jamais être écarté, comme l'ont montré les catastrophes de Tchernobyl et Fukushima. Par ailleurs, tant la construction de nouveaux réacteurs que la prolongation des centrales existantes nécessite des investissements colossaux (8,5 milliards d'euros pour un EPR – réacteur de 3^e génération, 110 milliards d'euros minimum pour effectuer les travaux de « jouvence » pour la prolongation du parc nucléaire français). Le nucléaire n'est pas une option compétitive face aux énergies renouvelables. Alors que le coût du solaire photovoltaïque a baissé de près de 10% par an pendant 10 ans, celui des nouveaux réacteurs ne cesse d'augmenter⁸.



Le charbon « propre »

Des entreprises dans les secteurs des énergies fossiles ou de la production d'électricité cherchent à promouvoir leur solution « miracle », qui permettrait de concilier limitation des gaz à effet de serre, lutte contre la pauvreté et maintien d'un système énergétique dépendant des énergies fossiles. Il s'agit du charbon dit « propre », qui désigne un ensemble de technologies visant à améliorer les rendements énergétiques des centrales au charbon et à réduire leurs émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Parmi ces technologies, la « capture



© Vileton

et stockage de carbone » (CCS) est la plus connue : elle consiste à récupérer le CO₂ dès sa source de production, à le transporter puis à le stocker dans le sous-sol afin qu'il n'entre pas dans l'atmosphère. Les technologies de charbon « propre » ne supprimeront qu'une faible partie des émissions de gaz à effet de serre totales et cumulées des centrales à charbon jusqu'en 2050 (11% pour le CCS).

La technologie de CCS n'est pas opérationnelle et commercialisable à grande échelle. Il faudrait investir des sommes colossales en recherche et développement pour un résultat incertain, tant du point de vue technique qu'économique. Investir massivement dans une technologie non-prouvée dans l'espoir de pouvoir maintenir le même niveau de production et

de consommation de charbon constitue un pari très risqué.

En outre, quasi-systématiquement, le charbon (subventionné, qui plus est) fournit de l'électricité surtout aux populations les plus aisées et aux entreprises multinationales localisées dans ces pays. Le modèle énergétique associé au charbon dit « propre » est trop centralisé et trop coûteux pour favoriser l'accès à l'électricité dans les zones rurales ou défavorisées⁹ alors qu'un milliard de personnes en est encore privé dans le monde. Au-delà de leur impact climatique important, la production et la consommation de charbon génèrent de très graves problèmes sociaux, environnementaux et sanitaires, notamment dans les pays en développement. ▲

⁸ En Grande-Bretagne, où EDF prévoit de construire un autre EPR, le coût du tarif d'achat de l'électricité nucléaire est de 114 €/MWh (valeur 2012). En comparaison, le coût de production de l'électricité éolienne est compris entre 63 €/MWh et 77 €/MWh (valeurs 2013).

⁹ Voir le rapport de Carbon Tracker sur ce sujet : www.carbon-tracker.org/wp-content/uploads/2014/11/Coal-Energy-Access-111014-final.pdf; également une tribune d'Al Gore et David Blood : « Cheap coal is a lie – stand up to the industry's cynical fightback », 2015. www.theguardian.com/commentisfree/2015/apr/16/coal-isnt-solution-to-energy-poverty-solar-energy

Que doivent faire les pays pour limiter le réchauffement en deçà de 2°C ?



🌐 S'ENGAGER POUR LE CLIMAT BIEN AVANT LA CONFÉRENCE DE PARIS

Une décision de l'Onu, datant de 2013, demande aux pays d'annoncer volontairement des « contributions » (ou engagements) à la lutte mondiale contre les changements climatiques, et ce bien avant la conférence mondiale de Paris. Malheureusement, ces engagements sont déterminés par les États eux-mêmes, sans avis international sur ce que chacun devrait faire pour pouvoir limiter le réchauffement climatique à 2°C. Et le cadre pour détailler ces engagements reste très vague et flexible, si bien qu'ils sont très peu comparables et difficiles à évaluer.

Tous les pays doivent contribuer, mais tous n'ont pas à prendre les mêmes engagements : le Bénin et la France, les Philippines et les États-Unis n'ont pas les mêmes responsabilités, ni la même capacité à agir. Il est essentiel que l'ensemble des pays présente leur plan pour une transition vers les énergies renouvelables et l'abandon des énergies fossiles d'ici à 2050, en prenant mieux en compte les besoins des populations les plus pauvres. Les engagements sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre devraient être complétés, si les pays le souhaitent, par des plans nationaux sur l'adaptation aux impacts du dérèglement climatique.

→ Voir l'état des contributions des pays sur le site du RAC : maCOP21.fr



Les pays riches et fortement émetteurs doivent publier des engagements chiffrés et ambitieux sur la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les pays les plus pauvres, quant à eux, s'engageront surtout à ce que leurs émissions augmentent moins que prévu. Pour ces derniers, la transition énergétique pourra prendre plus de temps : elle passera par la mise en place de programmes de déploiement des énergies renouvelables, de normes en matière d'efficacité énergétique dans les appareils électroniques ou les bâtiments, de lutte contre la déforestation, ou encore par des stratégies d'investissement compatibles avec la lutte contre les changements climatiques. Enfin, le niveau d'ambition que se fixeront de nombreux pays en développement dépendra de la disponibilité de financements internationaux.

🌐 ET S'ENGAGER TOUJOURS PLUS

Pour être utile, ce processus de dépôt en amont des engagements nationaux devrait répondre à trois enjeux essentiels.

1. Chaque État devrait proposer une contribution allant plus loin que l'effort qu'il ferait seul, sans dyna-

mique internationale. L'objectif est d'être collectivement dans les clous pour limiter le réchauffement à 2°C. Or pour l'instant, tout porte à croire que la somme des engagements nationaux à Paris ne sera pas suffisante. C'est pourquoi il est important que l'accord de Paris permette de rehausser ces contributions sur le moyen terme. Il devrait donc contenir un mécanisme qui incite tous les pays à aller plus loin, notamment en étudiant si leurs engagements sont suffisants pour maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C. Et souligner, le cas échéant, l'insuffisance de l'action collective et de l'action de chaque État.

2. Il est essentiel que les contributions nationales proposées soient crédibles, transparentes, mises en œuvre et vérifiées. C'est pourquoi la société civile mondiale est aujourd'hui très critique sur le double discours des États qui, d'un côté, disent vouloir s'engager sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et de l'autre, continuent de soutenir l'exploration, la production et la consommation des combustibles fossiles. Ce faisant, ils alimentent les causes du problème. Dès lors, la publication des plans nationaux de transition énergétique est un préalable indispensable.



Comment s'assurer que les États respecteront leurs engagements?

3. De nouvelles contributions nationales devront rapidement prendre le relais de cette première vague d'engagements avant Paris. Les engagements suivants devront être annoncés d'ici à 2020, pour une mise en œuvre à partir de 2025, et ainsi de suite.

L'accord de Paris devra donc établir un cadre avec des cycles de dépôt, tous les cinq ans, de nouvelles propositions d'engagements. Il serait par ailleurs indispensable que l'accord fixe une durée d'engagement qui soit commune à tous les pays. Plus les cycles sont courts, plus les responsables politiques sont redevables de ce qu'ils promettent et

plus le niveau de l'action internationale est susceptible d'être relevé régulièrement.

De plus, la science du climat évolue très vite, tout comme le coût des technologies. Le cas des énergies renouvelables est parlant : le coût du solaire photovoltaïque a baissé de 10% par an depuis 10 ans dans tous les pays. ▲

Le cadre de l'Onu sur les changements climatiques doit aussi permettre de mesurer et de vérifier l'action des États sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation. C'est essentiel si l'on veut s'assurer que les gouvernements respectent leurs engagements : sanctionner les mauvais joueurs et reconnaître les efforts de ceux qui agissent vraiment. C'est aussi important pour connaître le chemin qu'il nous reste collectivement à parcourir. L'accord qui sera signé à Paris devra donc reposer sur des règles communes à tous les pays sur la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, des financements, et des actions de renforcement de la résilience.

La transparence et la vérification des efforts nationaux demeure un point très sensible des négociations internationales. Nombre d'États n'acceptent pas, au titre de leur souveraineté nationale, que des experts de l'Onu aillent vérifier ce qu'ils font à domicile.

Le Protocole de Kyoto est le premier instrument à avoir fixé des règles claires et communes à tous les pays, permettant de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre des pays développés qui en sont membres. Ces derniers doivent fournir un « inventaire » détaillé de leurs émissions de gaz à effet de serre, précisées secteur par secteur, en s'appuyant sur des travaux scientifiques. Les pays en développement ne sont pas soumis aux mêmes obligations de transparence. Les États-Unis n'ayant jamais

ratifié le Protocole, il a aussi fallu décider d'un cadre plus large, où tous les États doivent rendre compte de leurs émissions et de leurs efforts, de manière différenciée entre pays riches et pays pauvres. Ce cadre a été établi en 2011-2012.

Pour la période après 2020, plusieurs défis se posent concernant ces règles de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre. D'abord, les méthodologies qui servent à comptabiliser les gaz qui entrent et sortent de l'atmosphère ne sont pas complètement fiables. D'importants progrès techniques demeurent à accomplir, notamment vis-à-vis de la capture du carbone par les forêts et les sols. Les pays s'opposent aussi à des formats d'inventaire et de vérification trop stricts et communs à tous les pays. Si ces derniers permettraient de renforcer la transparence au niveau mondial, il serait effectivement injuste d'imposer aux pays les plus pauvres de fournir le même niveau de données que les pays riches. Parfois, c'est tout simplement impossible. Il faut donc concevoir cette question de la transparence non pas comme une réalité figée, mais comme un processus d'amélioration, où tous les pays convergent vers un niveau plus élevé de transparence, en fonction de leurs capacités.

La question de la transparence de l'action des pays ne pourra pas être complètement réglée à Paris. L'accord de Paris peut néanmoins poser le cadre qui permettra d'avancer sur cette question avant 2020. ▲

Quelles contributions des secteurs économiques pour réduire les gaz à effet de serre ?

Dans leurs derniers rapports, les scientifiques mettent en avant la nécessité que tous les secteurs économiques contribuent à l'atténuation des changements climatiques. Aucun secteur ne pourra continuer être un resquilleur de la lutte contre les changements climatiques. Le Protocole de Kyoto, par exemple, n'inclut pas les émissions de l'aviation et du transport maritime international... Deux secteurs qui échappent donc à toute réglementation depuis l'adoption de la Convention Climat. Pourtant, leurs rejets de gaz à effet de serre connaissent une croissance très rapide. Ils représentent déjà plus de 7% des émissions.

Il est donc indispensable de compléter et de renforcer les efforts consentis sur le plan national par la multiplication de coopérations internationales et régionales dans certains secteurs ou sur certains thèmes. L'accord de Paris peut permettre d'enclencher ces coopérations. Elles pourraient être créées dans le secteur des transports internationaux, dans l'industrie des gaz industriels réfrigérants dits « fluorés » (qui ont un fort pouvoir de réchauffement du climat), dans l'agriculture, l'exploitation des forêts, la gestion et la réduction des déchets, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, etc.

Certains pays estiment en outre que les mesures visant à réduire les gaz à effet de serre doivent être décidées au niveau interna-

tional ou régional, pour éviter des distorsions de concurrence ou les comportements de « passagers clandestin » de certains pays ou de certains industriels. Pour d'autres, la coopération sectorielle doit permettre aux pays les plus démunis d'investir, eux aussi, dans leur transition énergétique et d'accéder à des technologies plus efficaces et plus innovantes, qui sont aujourd'hui trop coûteuses.

Mais au-delà de leur incitation, il paraît également indispensable que l'accord de Paris impose à ces futures initiatives et coopérations de respecter des critères sociaux et environnementaux et d'assurer un suivi de leur mise en œuvre via des mesures de transparence et de redevabilité. C'est l'une des principales valeurs ajoutées de l'Onu.



UN ACCORD URGENT SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE DU TRANSPORT AÉRIEN

Le secteur du transport aérien représente près de 5% des émissions responsables des changements climatiques au niveau mondial, d'après des calculs incluant l'ensemble des pollutions ayant un impact sur le climat (et pas seulement les émissions de CO₂ liées au kérosène). La pollution de l'aérien a plus que doublé en l'espace de vingt ans. Si rien n'est



© 2012 mlk@nikky.us

fait, les projections montrent que l'impact de l'aviation sur le climat pourrait doubler ou tripler d'ici à 2050.

Le secteur de l'aviation civile internationale est un cas typique de resquilleur du climat. Il a échappé aux réglementations climatiques décidées dans le cadre du Protocole de Kyoto, qui s'en est remis à l'agence de l'Onu spécialisée dans le secteur aérien (l'Organisation de l'aviation civile internationale), qui s'avère être fortement influencée par l'industrie aéronautique et les compagnies aériennes. Depuis vingt ans, les États débattent de mesures de dépollution et d'un accord sectoriel sur la limitation des gaz à effet de serre, sans aboutir à des résultats concrets. La prochaine échéance pour parvenir à un

accord international sur la pollution aérienne a été fixée à 2016. La COP21 à Paris, fin 2015, doit réaffirmer l'absolue nécessité de tenir ces délais de manière ambitieuse. Parce que fixer de nouvelles normes sur l'efficacité énergétique des avions ne suffira pas à compenser la croissance du secteur, il faut que les compagnies aériennes paient le prix réel de la pollution des avions et que les États suppriment tous les soutiens directs et indirects à la pollution causée par le secteur aérien.



LE TRANSPORT MARITIME DOIT LUI AUSSI FAIRE SA PART DE L'EFFORT

Le secteur maritime est responsable de 3% des émissions mondiales, c'est-à-dire l'équivalent des émissions de l'Allemagne ou du Japon. Avec les mesures actuellement en place, les émissions du transport maritime pourraient augmenter de 50% à 250% d'ici à 2050 pour atteindre 6% à 14% des émissions mondiales. Cela annulerait une partie de l'effet positif de la réduction des gaz à effet de serre réalisée dans d'autres secteurs.

À l'exclusion de quelques mesures sur l'efficacité énergétique des navires, le secteur maritime international échappe à toute réglementation de ses émissions. Exclu du domaine d'action du Protocole de Kyoto, il est l'autre grand passager clandestin du climat, avec le transport aérien. Depuis près

de 20 ans, toute avancée vers un mécanisme d'action climatique dans le secteur maritime international demeure bloquée à l'Organisation maritime internationale. Cette dernière est sous l'influence d'une coalition d'acteurs économiques et de pays d'immatriculation des bateaux qui veulent donner un statut exceptionnel au secteur maritime pour qu'il échappe à toute contrainte climatique. En parallèle, le commerce international a explosé et le transport maritime de marchandises avec.

Il est donc essentiel que l'Organisation maritime internationale oblige le secteur du transport maritime à se fixer, dès 2016, des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre pour l'après 2020. Pour l'y inciter, l'accord de Paris devrait envoyer un signal politique fort à cette organisation internationale.



LA DÉFORESTATION: 15 À 20% DES ÉMISSIONS MONDIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE... ET ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

Les forêts de la planète, en particulier les forêts tropicales (la forêt amazonienne ou celle du bassin du Congo par exemple) constituent un stock de carbone considérable. Chaque année, elles séquestrent une quantité très importante de CO₂ atmosphérique, jouant une part prépondérante dans la régulation naturelle de la composition chimique de l'atmosphère.

La déforestation représente ainsi une gigantesque source d'émissions de gaz à effet de serre, car une fois brûlé ou coupé, le bois libère la plus grande partie du carbone qu'il stocke. En outre, la disparition des forêts et leur dégradation, notamment liée à l'exploitation des ressources en bois, réduit leur capacité à fixer le CO₂ excédentaire dans l'atmosphère. Enfin, le dérèglement climatique affecte directement les forêts tropicales, les exposant plus aux sécheresses qui accroissent la mortalité naturelle des arbres et en ralentissent la croissance.

Au total, la destruction et la dégradation de ces forêts représentent entre 15 et 20% des émissions mondiales. La Convention Climat a donc créé un mécanisme pour lutter contre la déforestation et la dégradation (REDD+) mais ce mécanisme doit maintenant être mis en œuvre, en veillant à respecter les droits humains et la sécurité alimentaire des populations concernées. Ce mécanisme soulève

souvent des inquiétudes, d'une part car le risque accru de privatisation de zones forestières peut résulter en l'exclusion de communautés locales et populations autochtones de leurs lieux de vie et de leur principale source d'alimentation : la forêt. En outre, la définition très large de la forêt selon certains pays ouvre la voie à des projets allant à l'encontre des enjeux de réduction de la déforestation et des émissions de GES.

Les gouvernements et les entreprises, directement responsables de la déforestation ou impliqués dans la consommation de produits issus de la déforestation, doivent s'engager à mettre un terme à ce fléau en adoptant des réglementations et des politiques de production ou de consommation « zéro déforestation ». La conférence de Paris doit déboucher sur l'adoption de nouveaux engagements ainsi que des actions concrètes dans ce sens.



L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE: DANS LE BÂTIMENT, LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET LES TRANSPORTS

L'énergie la moins chère et la plus propre est celle que l'on ne consomme pas. Au-delà des changements climatiques, la hausse des coûts de l'énergie et du nombre de ménages en situation de précarité énergétique imposent à tous un changement profond dans la manière d'aborder le sujet de l'énergie : il faut passer d'une logique concentrée sur l'offre d'énergie à celle d'une maîtrise de la demande.



LA PRIORITÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'argument principal opposé à l'efficacité énergétique est qu'elle exige un coût initial important. C'est avoir une vision tronquée par un court-termisme extrême : les économies d'énergie sont un investissement productif. L'efficacité énergétique est une source majeure de création de valeur économique, d'innovation et d'emplois qualifiés non délocalisables. Elle permettra aux consommateurs, dont le rôle est central, de ne pas subir la hausse tendancielle du coût de l'énergie grâce à la réduction de leurs besoins et la maîtrise de leur consommation. Elle permettra enfin de résorber structurellement la précarité énergétique dont l'urgence de traitement est régulièrement soulignée.

De manière concrète, améliorer l'efficacité énergétique consiste à rechercher la meilleure utilisation possible de l'énergie en raisonnant désormais sur les besoins et non plus sur une logique d'offre énergétique. La sobriété énergétique, tout aussi indispensable, consiste à réduire ses besoins en énergie en modifiant ses habitudes et ses pratiques.

La sobriété et l'efficacité énergétiques constituent les fondations incontournables de la transition énergétique mondiale. Que ce soit pour les bâtiments, les équipements consommateurs d'énergie ou les moyens de transport, les solutions techniques sont d'ores et déjà disponibles. Reste dorénavant à les sortir de la confidentialité dans laquelle elles sont circonscrites par le modèle énergétique actuel.

Depuis plusieurs années, de nombreux pays nourrissent un intérêt pour des coopérations internationales portant sur les énergies renouvelables. La baisse très rapide des coûts de ces énergies et leur ancrage territorial en ont fait une alternative compétitive et crédible face aux combustibles fossiles dans la plupart des pays. Les pays en développement sont les premiers concernés. Ils développent aujourd'hui l'accès à l'énergie à travers des investissements dans ces énergies propres, sûres, locales, décentralisées et de plus en plus compétitives face aux énergies fossiles. Par exemple, le gouvernement indien vient de lancer un vaste programme de développement de l'énergie solaire et éolienne pour permettre l'accès à l'énergie aux millions de ménages modestes que compte le pays.

Ces coopérations sectorielles supposent que les États ou les collectivités territoriales qui les rejoignent se fixent des objectifs ambitieux à moyen et long termes sur le développement des énergies renouvelables. Ils devraient viser 100% d'énergies renouvelables d'ici à 2050, ce qui suppose de doubler *a minima* la part de ces énergies au niveau mondial d'ici à 2030.



LES DÉCHETS : LES VRAIES ÉCONOMIES SONT DANS LA PRÉVENTION, LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE

Le secteur de la gestion des déchets est responsable d'environ 5%¹⁰ des émissions mondiales de gaz à effet de serre, principalement via les émissions de méthane des décharges et de CO₂ fossile des incinérateurs. Non seulement cette contribution aux changements climatiques est sous-estimée en raison de règles de comptabilisation non adaptées, mais elle va s'accroître fortement à cause de la croissance rapide de certains pays et des évolutions de leurs modes de consommation qui pourraient entraîner un doublement des quantités de déchets produits sur la planète d'ici à 2025¹¹.

S'il constitue donc une partie du problème, le secteur de la gestion des déchets représente aussi une opportunité unique d'agir comme un réducteur majeur d'émissions de gaz à effet de serre. Alors que la majorité des émissions directes du secteur proviennent du traitement des déchets, la prévention, le réemploi et la valorisation matière permettent d'éviter de nombreuses émissions dans d'autres secteurs de l'économie, comme l'extraction minière et pétrolière, la production industrielle et l'agriculture.

Malheureusement, les financements internationaux sont principalement fléchés vers l'incinération ou la mise en décharge des déchets qui sont encouragées alors même qu'elles représentent des modes de traitement polluants. Il faudrait plutôt agir en

¹⁰ Bogner et al, 2007.

¹¹ Banque mondiale, 2012.



© Robert Clark

© Greenpeace

détournant les biodéchets (dont la dégradation génère le biogaz) vers des traitements plus appropriés et générateurs de nombreux bénéfices environnementaux et climatiques. Par exemple le compostage (qui améliore la capacité des sols à capter le CO₂ contenu dans l'atmosphère), ou encore la méthanisation (production d'énergie renouvelable et limitation des émissions diffuses).

des ressources et de l'énergie, avec toutes les émissions de gaz à effet de serre évitées que cela représente.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE : DEUX ENJEUX COMPATIBLES

L'incinération est également largement financée comme productrice « d'énergie renouvelable », faisant fi du fait que la majorité des déchets qui lui donnent ce statut (les biodéchets ou déchets organiques) sont principalement composés d'eau et ne brûlent que grâce à l'apport de déchets plastiques ou autres combustibles fossiles. Les financements seraient ainsi beaucoup mieux utilisés en promouvant la prévention, le réemploi et le recyclage, qui permettent d'économiser

L'agriculture¹² est un secteur aux relations ambivalentes avec le climat : fort contributeur aux émissions de gaz à effet de serre (1/4 des émissions mondiales d'après le 5^e rapport du GIEC), l'agriculture est en même temps un pourvoyeur de solutions (potentiel puits de carbone et producteur d'énergies renouvelables), tout en étant très sensible aux effets des changements climatiques déjà observés et à venir.

Adapter nos régimes alimentaires

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre mondiales, chaque pays doit prioritairement participer à la transition de notre système alimentaire : les habitants des pays développés doivent drastiquement baisser leur consommation de calories en général, qui est largement supérieure aux besoins, et en particulier leur consommation de protéines animales¹³. Les pays en voie de développement doivent eux aussi veiller à ce que le régime alimentaire de leur population, notamment la part de la population la plus aisée, ne rejoigne pas le niveau actuel des régimes alimentaires moyens des habitants des pays développés. Notre planète n'est pas en mesure de produire les quantités de viande nécessaires si l'ensemble de la population adoptait le régime actuel des pays développés.

Des techniques agricoles améliorées

Parallèlement, les techniques agricoles doivent être améliorées, en particulier dans les pays développés : il s'agit de baisser les apports en engrais azotés, d'assurer une meilleure gestion des déjections animales, de réduire les importations dédiées à l'alimentation animale, d'augmenter le recours au pâturage, d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et des engins agricoles, etc. Ces actions sur la réduction des émissions doivent être complétées (et non remplacées !) par une amélioration de la séquestration du carbone dans les sols et les plantes, au travers de pratiques qui ne mettent pas en danger les droits des populations locales. Par exemple : l'agroforesterie, la replantation des haies, la diminution du travail des sols, l'apport d'engrais organiques, le développement des intercultures, etc. En parallèle, le développement de la production d'énergies renouvelables (à partir de la biomasse et hors biomasse) doit venir compléter ces efforts.

Moins de gaspillage

Un effort particulier doit également être fait pour diminuer le gaspillage alimentaire. Un tiers de la production mondiale d'aliments est perdue ou gaspillée chaque année, ce qui représente 1,3 milliard de tonnes d'aliments. Dans le même temps, les échanges mondiaux de denrées alimentaires doivent être revus à la baisse et les productions nationales doivent être adaptées aux demandes locales afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport international de marchandises.

La priorité à l'agroécologie

Le secteur agricole joue un rôle vital, celui de nourrir l'humanité. La réduction des émissions de gaz à effet de serre ne peut se faire au détriment de l'impératif de sécurité alimentaire. La bonne nouvelle, c'est que les pratiques agroécologiques respectueuses du climat permettront aussi de mieux nourrir les populations. Ce que l'agriculture capitaliste et productiviste a échoué à faire.

¹³ Nous parlons ici bien entendu du régime alimentaire moyen des habitants des pays développés, étant conscient des disparités existantes entre différentes classes de la population.

¹² Nous regroupons ici sous le terme agriculture : l'agriculture (les cultures et l'élevage), les forêts et leur gestion, et l'utilisation des terres.



© Mafiké Center

Pourquoi faut-il aider les pays les plus vulnérables à s'adapter au dérèglement climatique ?

LA REDIRECTION DES SUBVENTIONS AUX ÉNERGIES FOSSILES VERS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les soutiens des États aux combustibles fossiles responsables des changements climatiques représentent aujourd'hui près de 600 milliards de dollars par an dans le monde. Dans les 20 pays les plus riches du monde, les subventions publiques visant uniquement l'exploration de nouvelles réserves potentielles (hors production ou consommation de combustibles fossiles) représentaient 88 milliards de dollars en 2012. Et les entreprises rajoutent par dessus ces soutiens des États des milliards d'investissements privés, qui pourraient être employés pour la transition énergétique. En France, les subventions à la pollution sont nombreuses et représentent au minimum 15 milliards d'euros par an.

Ces subventions contribuent directement à réchauffer la planète puisqu'elles incitent à consommer plus de charbon, de pétrole et de gaz et n'incitent pas les acteurs à investir dans les économies d'énergie, l'efficacité énergétique et des solutions renouvelables. Les gouvernements des pays riches se sont déjà engagés à plusieurs reprises à éliminer progressivement les subventions aux énergies fossiles mais ces engagements sont restés lettre morte. Il est essentiel que l'accord de Paris engage les États à éliminer/rediriger ces subventions le plus rapidement possible, et s'assure régulièrement de la mise en œuvre de cet engagement. Cet engagement devrait permettre d'entraîner d'autres pays, actuellement classés comme pays en développement et sans obligations internationales, à progressivement éliminer et rediriger leurs subventions vers les solutions d'avenir. ▲

RENFORCER LA RÉSILIENCE POUR NE PAS RÉDUIRE À NÉANT LES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE

Il est indispensable de renforcer la résilience des populations, des économies et des écosystèmes pour qu'ils puissent anticiper les catastrophes climatiques, inévitables, et y faire face. En particulier, les plus démunis ont absolument besoin d'une aide internationale. Il s'agit par exemple d'utiliser des semences et des techniques d'irrigation moins consommatrices d'eau, de prévoir des greniers solides pour protéger les récoltes, de bâtir des maisons résistantes face aux intempéries, de développer des polices d'assurance accessibles aux petits agriculteurs, de reconstruire et réparer ce qui est détruit ou endommagé et d'indemniser les populations pour ce qu'elles ont définitivement perdu. Ces investissements sont nécessaires et urgents pour pérenniser les efforts fournis depuis de nombreuses années pour lutter contre la pauvreté et les maladies. Ils permettront d'autant plus d'éviter une augmentation dramatique des interventions humanitaires à chaque nouvelle catastrophe naturelle.

LA CRISE FINANCIÈRE DU CLIMAT A CAUSE D'ENGAGEMENTS NON TENUS

Pour répondre à ces besoins, les pays développés se sont engagés en 2009, lors du sommet de Copenhague, à atteindre 100 milliards de dollars de financements par an d'ici à 2020. Il est crucial qu'ils tiennent cet engagement, non seulement pour que la COP21 soit un succès, mais surtout pour répondre aux besoins croissants sur le terrain.

Jusqu'à maintenant, les pays développés n'ont que partiellement tenu leurs engagements financiers pour le climat. Les budgets publics engagés ont été très limités et, souvent, variables d'une année sur l'autre. Les financements pour le climat qu'ils ont dépensés entre 2010 et 2012 étaient surtout de l'argent engagé au titre de l'Aide publique au développement (APD)¹⁴. Les pays en développement se sont donc sentis floués. Ils craignent aussi que les gouvernements n'essaient d'échapper à leurs responsabilités en faisant appel au secteur privé (entreprises, secteur financier) pour tenir ces engagements. Or, ce type de financements ne permettra d'investir que dans les initiatives les plus rentables, et rarement dans des projets touchant les communautés les plus fragiles.

¹⁴ L'Aide publique au développement (APD) est l'aide internationale fournie par un pays au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ceux-ci prévoient que tous les pays développés devront verser 0,7% de leur Produit intérieur brut aux pays en développement afin d'aider à l'éradication de la pauvreté et des pandémies. L'APD fait l'objet d'un suivi au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Aujourd'hui elle est versée sous forme de dons ou bien de prêts.

Enfin, les pays en développement craignent que les gouvernements n'utilisent des financements internationaux destinés à l'éducation ou à la santé pour financer, à la place, la lutte contre les changements climatiques dans les pays pauvres. L'agriculteur nigérien serait donc obligé de choisir entre soigner son paludisme et protéger sa récolte.

Cette situation a contribué à fragiliser davantage la confiance entre les pays et à limiter les capacités d'un grand nombre de pays à planifier et mettre en œuvre des actions face aux impacts bien réels du dérèglement climatique. Cette situation met également en péril la signature d'un accord à Paris car pour de nombreux pays victimes des changements climatiques, les financements sont la priorité.

LE FONDS VERT POUR LE CLIMAT

Entre temps, le « Fonds Vert pour le climat » — premier fonds multilatéral pour lutter contre les changements climatiques, qui déboursa une partie de ces financements promis — a été créé sous la Convention Climat. À l'automne 2014, pour répondre à ce besoin de prévisibilité financière, les pays européens dont la France, les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie et même des pays en développement (la Colombie, le Pérou, la Mongolie) ont collectivement versé une première somme de 10 milliards de dollars au Fonds Vert. Ce premier pas était important pour détendre les négociations et renforcer la confiance entre les pays

mais reste loin des 100 milliards promis. Beaucoup reste à faire pour sécuriser des financements dans l'accord de Paris : à la fois la tenue des engagements financiers existants (jusqu'à 2020) et des financements à plus long terme.

RESPECTER L'ENGAGEMENT D'ATTEINDRE 100 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN D'ICI À 2020

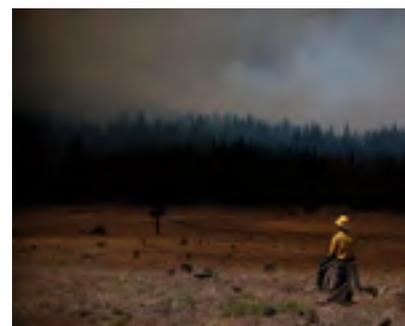
Il est impératif que les pays riches se mettent au travail bien avant la conférence de Paris pour rassurer les pays en développement sur le fait que les financements vont bien augmenter entre 2015 et 2020, et qu'ils atteindront bien 100 milliards de dollars annuellement, d'ici 2020. Les pays riches devront aussi montrer que ces financements seront alloués en grande partie aux communautés locales les plus vulnérables et les plus démunies, qu'ils seront avant tout d'origine publique et qu'ils seront transparents et non pas le fruit de l'imagination ou de jeux comptables employés par certains ministères des finances. Il est également important de développer des règles claires pour comptabiliser les financements distribués. Il ne s'agit pas de comptabiliser tout et n'importe quoi au nom du climat. Les règles de comptabilisation des financements sous la Convention Climat de l'Onu sont encore trop floues et ne permettent pas de les chiffrer de manière fiable et juste.



© Creative Commons-Hesal Pakistan, Aaron Favila, 2010



© Creative Commons-Amartha Pereira, 2011



© Creative Commons-USFWS Pacific Southwest Region, 2013



© UNFCCC - Jan Golinski / golinsk@unfccc.int

PRENDRE DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS PRÉCIS ET TRANSPARENTS

Cependant, cela ne règle pas l'ensemble de la question financière car l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 ne précise pas ce qu'il adviendra des financements climat après 2020, date à laquelle entrera en vigueur l'accord de Paris.

Les besoins financiers des pays les plus pauvres ne vont pas disparaître en 2020 — au contraire, ils vont fortement d'augmenter dans la prochaine décennie. Il est donc indispensable que les pays riches prennent de nouveaux engagements financiers pour aider les populations les plus démunies à lutter contre le dérèglement climatique.

Cette fois-ci, ces engagements doivent être précis et transparents afin d'éviter une nouvelle crise de confiance. Il apparaît important de ne pas répéter cette erreur dans l'accord de Paris.

Il est donc nécessaire de bien séparer, cette fois-ci, les types de financements. Ensemble, les États riches doivent garantir qu'ils verseront aux pays les plus pauvres un volume précis et traçable de financements publics sur plusieurs années. Ce volume devra être révisé en fonction de la hausse des températures et des impacts. Pour plus de prévisibilité, les pays devront préciser chaque année combien d'argent ils mettront au pot commun et, par conséquent, les sommes qui figureront dans leur projet de loi de finance. ▲

Où trouver de l'argent pour le climat ?



De nombreux groupes d'experts internationaux ont réfléchi aux moyens de dégager de nouvelles recettes pour renforcer les budgets publics alloués à la solidarité internationale.



Taxer les transactions financières

En taxant les transactions financières des banques et des investisseurs, la communauté internationale pourrait faire d'une pierre deux coups : d'une part, réguler le monde de la finance et de la spéculation qui mettent en danger nos économies et d'autre part, générer de nouvelles ressources qui financeraient des causes internationales comme les luttes contre les changements climatiques et les pandémies (sida, paludisme, tuberculose).

La France a mis en place une micro-taxe qui a permis, entre autres, de cofinancer la contribution de la France auprès du Fonds

Vert pour le Climat en 2014. Un projet de taxe est actuellement en négociation entre 11 pays européens et doit voir le jour rapidement. Elle pourrait rapporter entre 24 et 30 milliards d'euros au niveau européen (soit 6 à 10 milliards au niveau français) — de quoi cofinancer la lutte contre les changements climatiques dans les pays du sud, les pandémies mondiales et la transition énergétique en France.

D'ici la conférence de Paris, il est essentiel que les pays européens s'engagent à allouer une partie de cette manne financière aux pays du Sud, pour relever le défi climatique. ▲



Taxer la pollution liée aux transports

Les secteurs des transports internationaux (maritime et aérien) sont sous-taxés par rapport aux autres secteurs de l'économie. Ils bénéficient d'exemptions fiscales qui représentent des manques à gagner importants pour les budgets nationaux.

Par ailleurs, ce sont des secteurs extrêmement polluants dont les émissions ne sont pas régulées, ou très peu. Et pourtant elles ne cessent d'augmenter.

En taxant la pollution de ces secteurs, la communauté internationale pourrait à la

fois les obliger à réduire leurs émissions de GES tout en générant des recettes pour financer des projets d'adaptation aux impacts des changements climatiques ou de déploiement des énergies renouvelables dans les pays les plus démunis.

La conférence de Paris pourrait acter la création d'un mécanisme de lutte contre la pollution via un mécanisme de taxation, tout en veillant à ce que ce mécanisme n'affecte pas — directement ou indirectement — les économies les plus pauvres et les plus fragiles. ▲



Rediriger des financements climaticides vers les solutions d'avenir

Les subventions aux énergies fossiles maintiennent les économies dans une situation de dépendance aux énergies fossiles. Souvent, elles ne permettent pas de répondre aux problèmes que les pouvoirs publics prétendent traiter en subventionnant des activités polluantes (l'accès de tous à l'énergie, la lutte contre la pauvreté et contre la précarité énergétique).

Par ailleurs, ces subventions sont indirectement une source importante d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution de

l'air, qui sont une menace pour la santé publique. Chaque année depuis 2009, les 20 pays qui pèsent le plus lourd dans l'économie mondiale s'engagent collectivement à éliminer ces subventions inefficaces. Mais cet engagement est toujours resté lettre morte. La conférence de Paris devrait exiger de ces pays, notamment des pays développés, qu'ils éliminent ces subventions et surtout, qu'ils redirigent cette manne financière importante vers la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement. ▲

À l'occasion de la conférence internationale de Paris (COP21) qui doit aboutir à un accord mondial sur la lutte contre les changements climatiques, le RAC propose un décryptage des enjeux auxquels l'accord de Paris devra répondre. Cette publication explique ce qu'est une «COP», les objectifs de la COP21 et ce qu'elle doit accomplir pour accélérer la lutte contre les changements climatiques.

La note souligne notamment l'importance de l'action dans chaque pays, en faveur de la transition écologique, qui doit éloigner nos économies de l'utilisation des combustibles fossiles, principaux responsables des changements climatiques, et nous permettre d'atteindre un accès universel à 100% d'énergies renouvelables.

La note souligne également l'importance de la solidarité planétaire face à la crise mondiale que représente les changements climatiques. Celle-ci affecte tous les pays, mais les plus durement frappés seront les moins responsables et les plus démunis.

Dans cette publication, le RAC entend aussi rappeler que la lutte contre les changements climatiques ne se termine pas à Paris. Malgré son importance, la COP21 ne pourra, à elle seule, répondre à l'ampleur du défi climatique.

Ce sont avant tout nos modes de consommation et de production qui sont les principaux responsables du dérèglement climatique. Or, la transition vers des modèles de consommation et de production respectueux du climat passe d'abord, dans chaque pays, par des mesures mises en place par les États, ainsi que par l'action des villes et des régions, des communautés rurales, et par la mobilisation des citoyens.

Quel que soit le résultat de la conférence de Paris sur le climat, le défi à relever reste immense mais pas impossible. Il se pose au quotidien, maintenant, mais aussi après 2015, à tous les niveaux de décision et partout dans le monde.

Le Réseau Action Climat-France (RAC-F) est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques, regroupant 16 associations nationales de défense de l'environnement, de solidarité internationale, d'usagers des transports et d'alternatives énergétiques.

LES MISSIONS DU RAC SONT :

INFORMER
sur les
changements
climatiques
et ses enjeux.

SUIVRE
les engagements et les
actions de l'État et des
collectivités locales en
ce qui concerne la lutte
contre les changements
climatiques.

DÉNONCER
les lobbies
et les États
qui ralentissent
ou affaiblissent
l'action
internationale.

PROPOSER
des politiques
publiques
cohérentes avec
les engagements
internationaux
de la France.



Association



**réseau
action
climat** france